Vos questions / nos réponses

obligations

Par Profil supprimé Postée le 12/10/2014 12:38

> Mon fils est sous méthadone depuis le mois d'avril (20mg).
> Il a du changer de centre et maintenant à la csapa de nancy on l'oblige à venir tous les jours pour avoir son substitut ,alors qu'avant il avait une ordonnance pour quinze jours.
>
> Le problème est qu'il travaille et que celà va être compliqué voire impossible.Est ce normal de l'obliger à s'y rendre quotidiennement?

Mise en ligne le 14/10/2014

Bonjour,

Il est fréquent lorsqu'un usager change de centre, que le traitement de substitution soit délivré et pris sur place de manière quotidienne. Cela permet à l'équipe de professionnels, dans un premier temps, de mieux accompagner et soutenir les usagers qu'elle accompagne mais aussi d'exercer un contrôle et une surveillance plus étroite concernant la délivrance de ces traitements, très encadrée. Il n'est donc pas anormal que le CSAPA de Nancy lui demande cette démarche.

Toutefois, il peut expliquer que cela lui est difficilement conciliable à cause de son emploi. Les professionnels devraient pouvoir l'entendre et lui proposer un arrangement ou un relais vers une pharmacie de ville.

Cordialement.